

Résolution présentée par la délégation du Togo

Thème	Les objectifs du développement durable
Concerne	Un organisme mondial garantissant l'accès aux soins et à la prévention pour le VIH
L'Assemblée Générale,	
Alarmée	par l'esprit égoïste des pays du Nord vis-à-vis du troisième objectif de développement durable, qui est d'assurer une vie saine et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge,
Rappelant	la coupe budgétaire de 92 % de l'USAID du 26 février 2025, principale agence de développement des États-Unis, qui finançait en Afrique des programmes de santé et avait déboursé 12 millions de dollars en 2024,
Préoccupée	par la mauvaise situation sanitaire en Afrique, alors que les chiffres montrent qu'en 2024, le continent représente environ 65 % des 40,8 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde, soit 26,5 millions de personnes,
Consciente	du besoin vital de renforcer la prévention du VIH afin de limiter le nombre de patients atteints du sida,
Dénonçant	les États-Unis pour leur manque de considération envers les pays africains en réduisant drastiquement le budget alloué à l'USAID,
Propose	de créer un organisme chargé de la prévention du sida à l'échelle mondiale, distribuant des soins préventifs tels que les antirétroviraux et les préservatifs, financé par une contribution proportionnelle au PIB de chaque État.

Le texte français fait foi.